



Contre l'extrême droite, pour un front populaire politique, syndical et associatif !

Paris, le 13 juin 2024

Les résultats de l'extrême droite aux élections européennes de ce dimanche 9 juin et la décision présidentielle de dissoudre l'Assemblée nationale sonnent comme un coup de tonnerre. En arrivant en tête du scrutin avec près de 40% et 9,6 millions de bulletins de vote, l'extrême droite atteint un niveau inédit dans ce type d'élection, confirmant la dangereuse progression d'une idéologie politique incompatible avec les valeurs et les revendications portées par la FSU et le SNPES.

L'extrême-droite est un danger pour la démocratie et pour la Protection Judiciaire de la Jeunesse, pour nos jeunes, leurs familles et l'ensemble des personnels. Porteuse d'une idéologie raciste, xénophobe, antisémite, sexiste et LGBTphobe, l'extrême droite est un poison pour notre société. La perspective d'une accession aux responsabilités exécutives dans quelques jours est absolument inenvisageable. Les politiques néo-libérales mortifères menées par les derniers gouvernements portent une lourde responsabilité dans la progression de cette idéologie nauséabonde, elles ne peuvent donc représenter l'alternative à cette menace.

Le syndicalisme et le mouvement social portent une responsabilité particulière. **Le SNPES-PJJ/FSU appelle l'ensemble des personnels, à se mobiliser dès maintenant**, en se syndiquant, en renforçant les collectifs militants, en organisant dans les services des temps d'échanges et de débats entre collègues (par le biais des heures mensuelles d'information syndicales ou en dehors du temps de travail pour éviter la répression de notre institution), et en participant aux différents rassemblements et manifestations à commencer par celles du samedi 15 juin 2024, à l'appel des intersyndicales ou des collectifs de luttes, partout en France et en Outre-mers.



[Carte des mobilisations](#)

Le SNPES-PJJ/FSU communiquera dans les prochains jours, plus précisément concernant l'impact du projet que veut appliquer l'extrême-droite à notre société et la justice des enfants et adolescent.es, afin de créer le débat au sein des services et en dehors. Par ailleurs, nous pouvons également aider ceux qui sont empêché.es de voter à trouver une personne à qui donner procuration pour les scrutins du 30 juin et du 7 juillet 2024. Contactez nous par mail pour cela : snpes.pjj.fsu@mailo.com

Plus largement, l'ensemble des forces progressistes, que ce soient les partis politiques, les organisations syndicales, les associations et les mouvements citoyens doivent unir leurs forces pour porter et faire advenir un autre projet, à même de répondre aux urgences sociales et environnementales. La construction d'un front commun est indispensable. Le SNPES-PJJ/FSU a pris la décision de s'engager en toute indépendance des partis politiques dans cette mobilisation. Nous devons impérativement rester solidaires !

Dans un cadre intersyndical que nous souhaitons le plus large possible, notre syndicat y portera avec force et exigence des propositions pour bâtir une alternative sociale, féministe et écologique et soutenir l'ambition d'un véritable service public de l'éducation à la PJJ.

**Syndicat National des Personnels de l'Éducation et du Social
Protection Judiciaire de la Jeunesse - Fédération Syndicale Unitaire**

54 rue de l'Arbre sec – 75 001 PARIS

Tél : 01 42 60 11 49- <https://snpespjj.fsu.fr>/Mail : snpes.pjj.fsu@mailo.com